

## FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

# Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (urologie)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 15 mai 2024. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

## PRÉSENTATION

### Sommaire\*

\*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

**CYCLE**

2e cycle

**CRÉDITS**

crédit(s)

**TRIMESTRE D'ADMISSION**

Été

**RÉGIME DES ÉTUDES**

Régulier

**RÉGIME D'INSCRIPTION**

Temps complet

**LIEU**

Campus de la santé Sherbrooke

**PARTICULARITÉ\***

Ouvert aux personnes étudiantes  
internationales en régime régulier

\* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

## Renseignements

- 819 821-8000, poste 75806
- 819 820-6411 (télécopieur)
- [Urologie-programme-med@usherbrooke.ca](mailto:Urologie-programme-med@usherbrooke.ca)
- [Site Internet](#)

## INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

## Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée en urologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à l'urologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

## Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de l'urologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- maîtriser les techniques d'interrogatoire et d'examen physique propres à l'urologie;
- être capable d'identifier clairement les problèmes et d'en dresser la liste;
- être capable de formuler le diagnostic différentiel de ces problèmes;
- pouvoir déterminer une démarche d'investigation;
- savoir interpréter les résultats des examens prescrits;
- être en mesure d'analyser et d'interpréter les examens paracliniques comme les radiographies, les scintigraphies, etc.;
- maîtriser les techniques chirurgicales courantes en urologie;
- maîtriser les techniques endoscopiques d'investigation et de traitement de pathologies urologiques;
- être capable de prendre des patientes et patients en charge sur une base continue autant en soins préopératoires et postopératoires qu'en consultation en clinique externe;
- participer à l'enseignement et pouvoir s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues;
- démontrer des capacités à communiquer avec les patientes et les patients.

### **DURÉE DES ÉTUDES**

Cinq ans. Dont les deux dernières années seront effectuées dans le programme d'urologie de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal.

## **STRUCTURE DU PROGRAMME**

## **ADMISSION ET EXIGENCES**

### LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

### Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1<sup>er</sup> cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'une personne diplômée d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

### Exigence(s) d'ordre linguistique

#### **Condition de maîtrise de la langue à l'admission**

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de [USherbrooke.ca/admission](http://USherbrooke.ca/admission)

s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont **disponibles ici**.

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributives au programme.

## Exigence(s) d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

## Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tel que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1<sup>er</sup> cycle en médecine est également considérée.